

# Dual Clean

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 12/23/2016 Date de révision: 06/27/2017 Remplace la fiche: 12/23/2016 Version: 1.1

N° FDS: 11073-0009

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Dual Clean

#### 1.2. Usage recommandé et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Agent de nettoyage, Usage réservé aux utilisateurs professionnels  
Restrictions d'emploi : Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable du fournisseur des instructions de manipulation écrites

#### 1.3. Fournisseur

i-clean Technologies GmbH  
Mallastr. 69  
D-68219 Mannheim - Allemagne  
T +49 (0) 621 92109040 - F +49 (0) 621 92109041  
[info@i-clean-technologies.com](mailto:info@i-clean-technologies.com) - [www.i-clean-technologies.com](http://www.i-clean-technologies.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Emergency CONTACT (24-Hour-Number)  
GBK/Infotrac ID 101074a : (USA domestic) 1 800 535 5053

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (GHS-CA)

Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1A Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1 Provoque des lésions oculaires graves  
Texte intégral des mentions H : voir section 16

#### 2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris conseils de prudence

##### Étiquetage GHS-CA

Pictogrammes de danger (GHS-CA) :



Mention d'avertissement (GHS-CA) :

Danger

Mentions de danger (GHS-CA) :

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Conseils de prudence (GHS-CA) :

Ne pas respirer les poussières  
Se laver les mains soigneusement après manipulation  
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux  
EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau /Se doucher  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation  
Garder sous clef  
Éliminer le contenu/récipient dans conformément aux réglementations locale et nationale

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-CA)

Aucune donnée disponible

# Dual Clean

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

N° FDS: 11073-0009

### SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Remarques : Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux:

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS-CA)
Acide citrique		(n° CAS) 77-92-9	20 - 25	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318
hydroxyde de sodium	hydroxyde de sodium	(n° CAS) 1310-73-2	20 - 25	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1A, H314
Métasilicate de disodium		(n° CAS) 10213-79-3	15 - 20	Met. Corr. 1, H290 Skin Corr. 1B, H314 STOT SE 3, H335
Alcools, en C16-18, éthoxylés		(n° CAS) 68439-49-6	1 - 5	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319
Alcools, en C16-18 et C18 insaturés, éthoxylés		(n° CAS) 68920-66-1	< 5	Eye Irrit. 2A, H319

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

### SECTION 4: Premiers soins

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Assurer un apport d'air frais. Mettre au repos et au chaud. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.
Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### 4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

#### 4.3. Nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Traitement	: Traitement symptomatique.
------------	-----------------------------

### SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Eau pulvérisée. Le produit lui-même ne brûle pas. Adapter les mesures d'extinction au feu environnant.
--------------------------------	--

#### 5.2. Agents extincteurs inappropriés

Agents d'extinction non appropriés	: Jet d'eau bâton.
------------------------------------	--------------------

#### 5.3. Dangers spécifiques du produit dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 5.4. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Protection complète du corps. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.
Mesures de précaution contre l'incendie	: Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.
Autres informations	: Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

# Dual Clean

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

N° FDS: 11073-0009

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Utiliser un vêtement de protection individuelle. Assurer une ventilation d'air appropriée. Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

#### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Réduire à un minimum la production de poussières.

Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

#### 6.3. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

### SECTION 7: Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans l'emballage d'origine.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielles et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Produits incompatibles : Acides et oxydants. Bases.

Matières incompatibles : Acides.

Informations sur le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Indications complémentaires : Il faut observer les ordonnances pour les poussières

#### 8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

#### 8.3. Mesures de protection individuelle/équipements de protection individuelle

##### Protection des mains:

Gants de protection résistants aux produits chimiques . EN 374. Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs. Choisir la matière des gants de protection en tenant compte du temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

##### Protection oculaire:

Lunettes avec protection latérale (EN 166). Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154). Lunettes de sécurité

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

Non requise dans les conditions d'emploi normales. Appareil respiratoire requis uniquement en cas de formation de poussière. Appareil de protection respiratoire filtrant anti-particule

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Apparence : Poudre.

Couleur : blanc

# Dual Clean

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

N° FDS: 11073-0009

Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: ≈ 13
pH solution	: 1 %
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: non déterminé
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: non déterminé
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Non applicable
Pression de vapeur à 50 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Non applicable
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: non déterminé
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Log Pow	: non déterminé
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosivité	: Non applicable Limite inférieure d'explosivité (LIE): Non applicable Limite supérieure d'explosivité (LSE): Non applicable

### 9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réactivité	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Réagit au contact des acides. Réaction avec des métaux peut libérer hydrogène.
Conditions à éviter	: Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Matières incompatibles	: métaux. Acides.
Produits de décomposition dangereux	: Pendant l'incendie, il peut se produire: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes de soufre. Vapeurs nitreuses.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Acide citrique (77-92-9)	
DL50 orale rat	11700 mg/kg (méthode OCDE 401)
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. pH: ≈ 13
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: ≈ 13
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

# Dual Clean

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

N° FDS: 11073-0009

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Brûlures.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Lésions oculaires graves.
Symptômes/effets après ingestion	: Brûlures.
Autres informations	: Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires.

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Le produit non neutralisé peut être dangereux pour les organismes aquatiques.

##### Acide citrique (77-92-9)

CL50 poisson 1	440 mg/l
----------------	----------

##### hydroxyde de sodium (1310-73-2)

CE50 Daphnie 1	40 mg/l
----------------	---------

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

##### Dual Clean

Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
------------------------------	--

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

##### Dual Clean

Log Pow	non déterminé
---------	---------------

##### Acide citrique (77-92-9)

Log Pow	-1,72
---------	-------

Potentiel de bioaccumulation	A cause du Po/w faible il est possible de supposer un faible potentiel bioaccumulateur.
------------------------------	---

#### 12.4. Mobilité dans le sol

##### Dual Clean

Log Pow	non déterminé
---------	---------------

##### Acide citrique (77-92-9)

Log Pow	-1,72
---------	-------

#### 12.5. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	: Présente un danger pour l'eau. Peut causer des changements de pH aux systèmes écologiques aqueux.
GWPmix comment	: Pas d'effet connu avec ce produit.
Autres informations	: Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. La neutralisation est nécessaire avant l'envoi en installation d'épuration.

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes d'élimination

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

# Dual Clean

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

N° FDS: 11073-0009

Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Peut être incinéré, selon les règlements locaux en vigueur. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.
Indications complémentaires	: Déchets dangereux.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TDG

#### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

UN-No. (TDG)	: UN1823
Groupe d'emballage	: II - Danger Moyen
TDG Primary Hazard Classes	: 8 - Class 8 - Corrosives
Description document de transport	: UN1823 HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE (MÉLANGE), 8, II
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD))	: HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE MÉLANGE

Étiquettes de danger (TDG) : 8 - Matières corrosives



Explosive Limit and Limited Quantity Index	: 1 kg
Quantités exemptées (TDG)	: E2
Passenger Carrying Road Vehicle or Passenger Carrying Railway Vehicle Index	: 15 kg

#### 14.2. Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 14.3. Transport aérien et maritime

##### IMDG

N° ONU (IMDG)	: 1823
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE
Description document de transport (IMDG)	: UN 1823 SODIUM HYDROXIDE, SOLID (MIXTURE), 8, II
Classe (IMDG)	: 8 - Matières corrosives
Groupe d'emballage (IMDG)	: II - matières moyennement dangereuses
N° GSMU	: 154

##### IATA

N° UN (IATA)	: 1823
Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: Sodium hydroxide, solid
Description document de transport (IATA)	: UN 1823 Sodium hydroxide, solid (MIXTURE), 8, II
Classe (IATA)	: 8 - Corrosives
Groupe d'emballage (IATA)	: II - Danger moyen

### SECTION 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Directives nationales

##### Acide citrique (77-92-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

##### Alcools, en C16-18, éthoxylés (68439-49-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

##### Alcools, en C16-18 et C18 insaturés, éthoxylés (68920-66-1)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

# Dual Clean

## Fiche de données de sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

N° FDS: 11073-0009

### hydroxyde de sodium (1310-73-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Métasilicate de disodium (10213-79-3)

Non listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances) / LES (Liste Extérieure des Substances)

## 15.2. Réglementations internationales

### Acide citrique (77-92-9)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

### Alcools, en C16-18, éthoxylés (68439-49-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

### Alcools, en C16-18 et C18 insaturés, éthoxylés (68920-66-1)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

### hydroxyde de sodium (1310-73-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

### Métasilicate de disodium (10213-79-3)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

## SECTION 16: Autres informations

Modification FDS Majeure/Mineure	: Aucun(e)
Date d'émission	: 12-23-2016
Date de révision	: 06-27-2017
Remplace la fiche	: 12-23-2016

Textes complet des phrases H:

H290	Peut être corrosif pour les métaux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H335	Peut irriter les voies respiratoires

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*